



Loïc Malivet
Président
Fédération des Eleveurs du Galop
257, avenue le Jour se Lève
92655 Boulogne Cedex

Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

78, rue de Varenne
75349 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

Je me permets d'attirer votre attention et votre bienveillance sur la situation particulièrement préoccupante des courses en France aujourd'hui.

Alors que nous sommes en pleine mutation de l'organisation et de la stratégie des courses au trot ou au galop, mais aussi au cœur d'une compétitivité internationale et très fortement européenne de la performance de notre élevage et de la valorisation des produits de nos savoir-faire que sont nos juments, nos étalons et leurs poulains, la situation sanitaire anglaise et l'annulation des courses pour 10 jours durant outre-Manche appelle plusieurs remarques sur lesquelles j'aimerais attirer votre attention.

Nous bénéficions en France d'un réseau de surveillance sanitaire, le RESPE (Réseau d'épidémiologie des pathologies équinaires) et d'un maillage territorial de vétérinaires (près de 700) permettant en lien avec France Galop et le Trot, nos deux sociétés mères, de maîtriser au mieux toute difficulté sanitaire qui viendrait mettre à mal le bon déroulement de réunions hippiques, meetings de courses, ou autres évènements rassemblant des chevaux.

Malgré cette vigilance de haut niveau reconnue dans le monde entier, l'année 2018 et plus avant encore l'année 2007 nous ont montré la fragilité de par son exposition permanente, de nos élevages, liée sans nul doute à cette exception équine dans le monde de l'élevage qui tient à la grande circulation des chevaux que ce soit pour la reproduction (exclusivement naturelle dans la race Pur-sang) ou pour les évènements sportifs faisant de ces athlètes des grands voyageurs. Les périodes de reproduction incitent même certains étalons à voyager d'un hémisphère du globe à l'autre.

Nos voisins anglais, sont pourtant moins exposés naturellement que nous car les disciplines hippiques y sont moins variées, les lieux d'élevage et les régions plus spécialisées mais surtout, leur géographie insulaire n'en fait pas un « carrefour » européen telle que la France, souvent considérée comme une plaque tournante pour les échanges de chevaux en Europe.

La France représente par ailleurs pour elle seule 1,4 million d'hectares de terres exploitées pour la reproduction et l'élevage, sans pesticide et dans le respect d'une agriculture durable.

Sur ces territoires ruraux en développement, vivent 43 000 chevaux, engendrant 74 000 emplois directs et indirects, 900 millions d'euros de retour à l'Etat et 9,4 milliards d'euros d'enjeux pour le PMU.

L'arrêt des courses en Angleterre, à nos portes, nous a incité ces jours-ci à passer sur un mode de vigilance extrême compte tenu de conséquence désastreuse qu'aurait un arrêt des courses en France et les répercussions économiques que cela entraînerait pour toute une chaîne de femmes et d'hommes, de métiers pour l'ensemble de la filière.

Il serait souhaitable pour plus de cohérence et d'efficacité que le règlement sanitaire des courses ou rassemblement hippiques soit commun à toutes les disciplines de façon à ce que la masse critique des dispositifs nous garantisse une réelle sécurité.

Au-delà de cette nécessaire efficacité, cette cohérence réglementaire, renforcerait encore l'image de la France de sa conduite sanitaire à l'étranger pour atteindre celle qu'elle connaît au plan international pour la maîtrise sanitaire de l'élevage bovin, porcin ou aviaire orchestrée par vos DDCSPP dans tous les départements français.

Enfin, le Brexit qui se profile avec son lot de conséquences diverses et parfois encore sous estimées va considérablement renforcer la position de la France pour l'élevage du Pur-sang, à tort ou à raison considéré parfois comme le moteur de la filière équine.

Notre Fédération aux côtés de notre société Mère, France galop va donc pouvoir peser aux côtés des irlandais notamment sur l'avenir de cet élevage de très haut niveau dans un futur proche et auprès de la Commission européenne.

Un autre motif pour lequel nous aurons à travailler de concert avec votre Ministère afin de trouver comme souvent de bon compromis entre maîtrise des risques et facilitations des échanges commerciaux

Mon Bureau, mes commissions, nos adhérents sont prêts à en échanger avec vous-même et vos services.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, je vous prie, Monsieur le Ministre, d'accepter mes considérations les plus sincères.



Loïc Malivet
Président

Fédération des Eleveurs du Galop